

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01165
Numéro SIREN : 794 100 339
Nom ou dénomination : 2 ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 16494

SARL 2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

77 RUE CAMBRONNE

75015 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/10/2016 au 30/09/2017

- Bilan actif-passif

- Compte de résultat

HOUDART AUDIT & CONSEIL

11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS

01.43.61.69.10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12		Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	4 283	365	3 918	3 918	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	755 336		755 336	755 336	
	Créances rattachées à des participations				57 760	57 760 100.00
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		759 619	365	759 254	813 096	53 842 6.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	40 800		40 800	36 120	4 680 12.96
	Autres créances	1 694		1 694	3 426	1 732 50.56
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	140 846		140 846	134 949	5 898 4.37
	Charges constatées d'avance (3)	11 080		11 080		11 080
	Total III	194 420		194 420	174 495	19 925 11.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		954 039	365	953 674	987 591	33 917 3.43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000	15 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 000	500	50.00
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	234 148	139 198	94 951	68.21
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 331	95 451	58 119	60.89
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	17 588	13 200	4 388	33.24
	Total I	305 568	263 848	41 719	15.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	461 177	532 831	71 654	13.45
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	12 299	15 460	3 162	20.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134	90	44	49.06
	Dettes fiscales et sociales	174 497	175 362	865	0.49
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	648 106	723 743	75 637	10.45
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	953 674	987 591	33 917	3.43

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

648 106

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	354 783		354 783	310 514	44 269	14.26
Chiffre d'affaires NET	354 783		354 783	310 514	44 269	14.26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits				1 164	1 164	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			354 783	311 678	43 105	13.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				7	7	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			48 448	34 138	14 311	41.92
Impôts, taxes et versements assimilés			19 732	15 796	3 936	24.92
Salaires et traitements			176 500	178 903	2 403	1.34
Charges sociales			49 146	19 229	29 917	155.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			365		365	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			458	180	278	154.98
Total des Charges d'exploitation (II)			294 649	248 252	46 397	18.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			60 134	63 426	3 292	5.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		57 760	57 760	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		57 760	57 760	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 959	11 363	1 403	12.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 959	11 363	1 403	12.35
2. Résultat financier (V-VI)	9 959	46 397	56 357	121.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 174	109 823	59 649	54.31
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		147	147	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		147	147	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	182	218	36	16.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 388	4 388		
Total VIII	4 570	4 606	36	0.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 570	4 459	111	2.48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 273	9 913	1 640	16.54
Total des produits (I+III+V+VII)	354 783	369 585	14 802	4.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	317 452	274 134	43 317	15.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	37 331	95 451	58 119	60.89

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL 2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL
77 RUE CAMBRONNE

75015 PARIS

ANNEXE DU 01/10/2016 AU 30/09/2017

HOUDART AUDIT & CONSEIL
11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS
01.43.61.69.10

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 953 673.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 354 783.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 331.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 407
TOTAL			4 283
Autres participations	755 336		
TOTAL	755 336		
TOTAL GENERAL	755 336		4 283

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			876	876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 407	3 407
TOTAL			4 283	4 283
Autres participations			755 336	755 336
TOTAL			755 336	755 336
TOTAL GENERAL			759 619	759 619

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		8		8
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		357		357
TOTAL		365		365
TOTAL GENERAL		365		365

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8				
Matériel de bureau informatique mobilier	357				
Emballages récupérables et divers				4 388	
TOTAL	365			4 388	
TOTAL GENERAL	365			4 388	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	13 200	4 388			17 588
TOTAL	13 200	4 388			17 588
TOTAL GENERAL	13 200	4 388			17 588
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 388			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	40 800	40 800	
Impôts sur les bénéfices	1 639	1 639	
Taxe sur la valeur ajoutée	55	55	
Charges constatées d'avance	11 080	11 080	
TOTAL	53 574	53 574	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	461 177	461 177		
Fournisseurs et comptes rattachés	134	134		
Personnel et comptes rattachés	110 000	110 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 344	53 344		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 153	11 153		
Groupe et associés	12 299	12 299		
TOTAL	648 106	648 106		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	71 654			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 63 344
Total	1 63 344

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 61 177
Total	4 61 177

[illegible]

2ROUVRAY AUDIT ET CONSEIL

Société À Responsabilité Limitée au capital de 15 000.00

Siège social : 26 AVENUE DE LA BELLE GABRIELLE

94130 NOGENT SUR MARNE

794 100 339 RCS CRETEIL

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 19 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le dix-neuf janvier, à dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY, propriétaire de | 750 parts |
| - Madame MYRIAM DE ROUVRAY, propriétaire de | 750 parts |

soit un total de

1 500 parts

sur les mille cinq cents (1 500) parts composant le capital social.

Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Quitus à la gérance,

- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Aucun dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réalisée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 37 331.49 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 37 331.49 €
- Une somme de 37 331.49 €
affectée, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY, Madame MYRIAM DE ROUVRAY et la société, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur CHRISTOPHE DE ROUVRAY s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

12

CINQUIÈME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée au cours de l'exercice à Monsieur Christophe de Rouvray, gérant, pour un montant de 83 250 Euros, incluant le versement d'une prime de 60 000 € provisionnée dans les comptes de l'exercice clos au 30/09/2016.

Enfin, l'assemblée générale approuve également la prise en charge par la société des charges sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, ainsi que le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée au cours de l'exercice à Madame Myriam de Rouvray, gérante, pour un montant de 83 250 Euros.

Enfin, l'assemblée générale approuve également la prise en charge par la société des charges sociales personnelles obligatoires et facultatives du gérant, ainsi que le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve le versement sur l'exercice 2019 de la prime exceptionnelle allouée à monsieur de Rouvray Christophe, prévue par l'assemblée générale du 29/06/2018, pour un montant de 55 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale approuve le versement sur l'exercice 2019 de la prime exceptionnelle allouée à madame de Rouvray Myriam, prévue par l'assemblée générale du 29/06/2018, pour un montant de 55 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

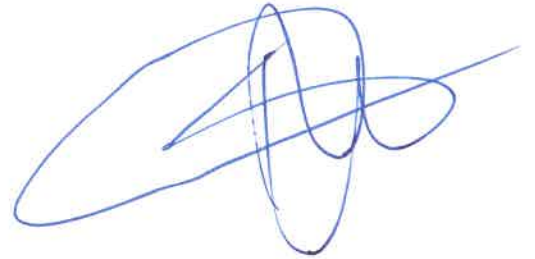
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le gérant :

CHRISTOPHE DE ROUVRAY

MYRIAM DE ROUVRAY

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.